

Villiers-le-Bel: un homme dit avoir témoigné «sous la pression des policiers»

Un témoin à charge du procès des tireurs de Villiers-le-Bel (Val d'Oise), où quatre jeunes ont été condamnés à des peines de 3 à 15 ans de **prison**(<http://www.20minutes.fr/thematique/prison>) en juillet, s'est rétracté et dit avoir témoigné «sous la pression des policiers et du parquet», selon son avocate.

«Mon client a fait un faux témoignage sous la pression du parquet et des policiers», a déclaré Me Alexandra Hawrylyszyn, son avocate. «Je vais déposer plainte contre X la semaine prochaine pour subornation de témoin», a-t-elle ajouté, confirmant des informations de presse.

Contactée par l'AFP, la procureure de Pontoise, Marie-Thérèse de Givry, a affirmé que Christopher Bénard n'a subi «aucune pression de la part du parquet. Il est venu témoigner librement et n'a pas témoigné sur les faits eux-mêmes».

— AFP